

[▷ Retour au sommaire](#)

Données épidémiologiques disponibles en France

Surveillance dans les Armées françaises

JL Rey et JM Portron

Description de la surveillance épidémiologique

Depuis le 04 avril 1995 le système de surveillance épidémiologique dans les armées est basé sur :

- la notification par tous les services médicaux des cas diagnostiqués de 59 affections ou états
- la déclaration par fiche spécifique individuelle et anonyme des cas de 34 de ces états.

Les notifications sont faites au niveau des 8 secteurs épidémiologiques puis transmises après validation au niveau central. Une rétro-information hebdomadaire est faite par un bulletin hebdomadaire national.

Le système de notification existait sous une forme moins élaboré depuis 1981 et, malheureusement il n'est effectif pour la rougeole et le rubéole que depuis 1992. Depuis 1992 on dispose donc des chiffres annuels d'incidence pour ces deux maladies (tableaux 1 et 2).

Les fiches n'existent que depuis 1995 et leur exploitation n'est pas encore systématique. A ce jour ni la rougeole, ni la rubéole ne font l'objet d'envoi d'une fiche spécifique, nous ne connaissons donc pas le statut vaccinal des cas notifiés.

Il existe par ailleurs, un recueil systématique des diagnostics de sorties de tous les hospitalisés militaires.

Critères de déclaration

Rougeole

- isolement du virus de la rougeole,
- ou augmentation significative du titre des anticorps,
- ou présence d'IgM antirougeoleux,
- ou présence des 3 signes suivants :
 - * température \geq ou = 38,5°C
 - * exanthème généralisé (éruption maculo papuleuse)
 - * catarrhe oculo-nasal ou toux

Rubéole

- isolement du virus de la rubéole
 - ou augmentation significative du titre des anticorps
 - ou présence d'IgM antirubéoleux
 - ou présence des 3 signes suivants :
 - * température \geq ou = 37,5 °C
 - * exanthème généralisé
 - * arthralgies ou adénopathies ou conjonctivite
- Les cas compatibles avec la définition d'un cas de rougeole sont exclus.

Résultats

Tableau N° 1 : Incidence annuelle de la rougeole dans l'armée française.

	1992	1993	1994	1995	1996
métropole					
cas	57	154	85	29	107
taux p. 1000	0,11	0,33	0,20	0,06	0,28
O.M.					
cas	1	3	2	2	0
taux p. 1000	0,03	0,07	0,05	0,05	0
total					
cas	58	157	87	31	107
taux p. 1000	0,11	0,31	0,16	0,06	0,21

Effectifs pris en compte :

- métropole : 460 000
- Outre mer : 45 000

Tableau N°2 : Incidence annuelle de la rubéole dans l'armée française.

	1992	1993	1994	1995	1996
métropole					
cas	250	1496	2042	241	2010
taux p. 1000	0,49	3,21	4,30	0,52	4,41
O.M.					
cas	1	32	43	27	27
taux p. 1000	0,03	0,84	0,97	0,54	0,52
total					
cas	251	1528	2085	268	2037
taux p. 1000	0,46	3,02	3,90	0,53	4,03

La figure 1 montre la répartition saisonnière de la rougeole et de la rubéole avec une recrudescence hiverno-printanière pour les deux affections et un cycle pluriannuel sur 2 ou 3 ans pour la rubéole. Il est possible qu'un certain nombre de cas notifiés de rougeole soit en fait des rubéoles dont la fréquence est nettement plus forte.

Figure 1. Incidence mensuelle de la rougeole et de la rubéole dans les armées de 1992 à 1996.

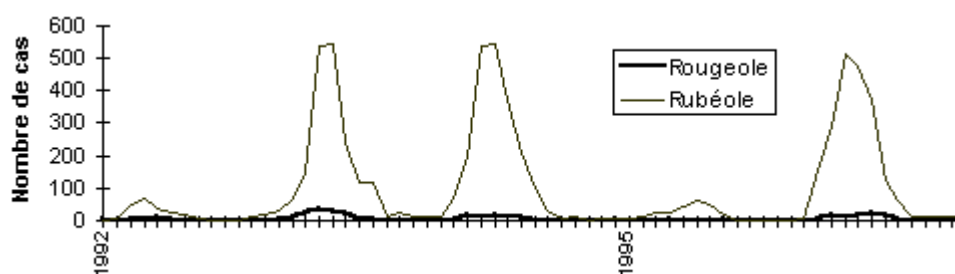


Tableau N°3 : Données des cas hospitalisés de rougeoles compliquées

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
complic. respirat	4	8	1	1	2	2	3	1	0	2
encépha- lite	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
autres complic.	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0
total	5	10	1	1	3	2	3	2	0	3
effectifs (x1000)	553	562	562	555	555	541	540	506	534	500

Après une légère baisse à partir de 1988 l'incidence des complications hospitalisées dans les hôpitaux militaires se stabilise.

En conclusion

La surveillance épidémiologique de la rougeole dans les armées est utile sous sa forme actuelle tant qu'un grand nombre d'appelés se trouve sous les drapeaux. Avec la professionnalisation à venir cette surveillance ne restera utile que si la notification s'accompagne d'une déclaration spécifique afin de connaître le statut vaccinal des sujets malades et de repérer les foyers éventuels.

▷ [Retour au sommaire](#)

▷ [Surveillance des complications I. Rebière](#)

Mise à jour le 13 mars 1998

CONTACTS 